

## DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

## ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

41 août 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'Œuvre de la Croix-Blanche change son titre et devient Œuvre de la Croix-Blanche, secours, organisme, santé. Siège social: 217, rue Saint-Honoré, Paris.

46 août 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bougie. Association familiale de Djidjelli. But: étude et défense des droits et intérêts généraux des familles. Siège social: 1, rue Brouchas, à Djidjelli.

47 août 1950. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Amicale des anciens combattants, mutilés, veuves et orphelins de guerre du Vésinet. But: créer et maintenir entre tous ses adhérents de toutes catégories sociales, l'esprit d'union, de solidarité et de sympathie. Siège social: 41, rue Général-Clavery, le Vésinet.

48 août 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'association Les Premiers de la Résistance transfère son siège social du 18, rue d'Enghien au 21, avenue Victor-Hugo, Paris.

48 août 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Mirande. La Saint-Hubert des propriétaires et chasseurs de Beaumarchés. But: organisation et défense de la chasse. Siège social: mairie de Beaumarchés.

48 août 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Forcalquier. Foyer rural de Château-Arnoux. But: permettre l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de la population rurale. Siège social: mairie de Château-Arnoux.

21 août 1950. Déclaration à la préfecture d'Alger. Union bouliste de Surcouf. But: pratique et développement du sport-boule. Se réserve de créer, au profit de ses membres, d'autres sections sportives. Siège social: brasserie Le Corail, place Cambon, à Surcouf.

21 août 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. Les sociétés de chasse La Diane et la Saint-Hubert ayant fusionné, la nouvelle société prend le nom de Diane et Saint-Hubert réunis. Siège social: chez le secrétaire, M. Place (Jean), 43, rue Victor-Hugo, Vienne.

21 août 1950. Déclaration à la préfecture de Digne. Union sportive de Seyne et de la Blanche. But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: chez M. Colombero, Seyne-les-Alpes.

22 août 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Ussel. Syndicat de défense en vue du rétablissement de la voie ferrée Bort-Eygurande. But: rétablissement de la voie ferrée Bort-Eygurande. Siège social: mairie de Bort-les-Orgues.

22 août 1950. Déclaration à la préfecture de police. Sporting-Club Sihl (S. C. S.). But: pratique des sports suivants: football, basket-ball, athlétisme et culture physique. Siège social: 16-18, rue Jean-Jaurès, Puteaux.

25 août 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Tlemcen. Union sportive de Marnia. But: pratique de l'athlétisme, du football, du volley-ball, du basket-ball, du tennis, de la natation. Siège social: rue Georges-Clemenceau, à Marnia.

25 août 1950. Déclaration à la préfecture de police. Action protestante, fédération des institutions chrétiennes. But: grouper les œuvres, maisons et institutions chrétiennes pour leur apporter toute aide morale et matérielle et établir des relations plus étroites entre elles et les églises issues de la réforme. Siège social: 47, rue de Clichy, Paris.

29 août 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. Société de chasse de Saint-Marsault. But: protection du gibier. Siège social: M. Delaye, Saint-Marsault.

30 août 1950. Déclaration à la préfecture d'Alger. Amicale sportive Worms. But: établir entre ses membres des liens de camaraderie; faciliter l'organisation de leurs loisirs. Siège social: 7, boulevard de la République, à Alger.

31 août 1950. Déclaration à la préfecture d'Alger. Syndicat de défense des intérêts communaux de Maison-Blanche. But: défense des intérêts des propriétaires de Maison-Blanche. Siège social: chez le président, M. Dupuy (René), agriculteur à Maison-Blanche.

31 août 1950. Déclaration à la préfecture d'Alger. Club des supporters de l'Etoile sportive zéraldienne. But: aide morale et matérielle à la société l'Etoile sportive zéraldienne; resserrer liens de camaraderie sportive, etc. Siège social: rue Principale, à Zéralda.

31 août 1950. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. Association Dugesclin. But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: presbytère de Chizé.

1er septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. Fanfare L'Avenir de Dourlers. But: exécution de morceaux de musique et établissement des liens de bonne camaraderie et de bonnes relations entre tous ses membres. Siège social: café Desse, à Dourlers.

2 septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Union musicale de Faumont. But: cultiver l'art musical, exécuter des concerts publics à l'occasion des fêtes communales. Siège social: mairie de Faumont.

4 septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. Association d'éducation populaire Jeunesse et loisirs en famille. But: organiser des distractions pour la jeunesse et les familles d'Hardinvast. Siège social: M. Elie Letouzé, cultivateur à Hardinvast.

4 septembre 1950. Déclaration à la préfecture de police. Compagnie de théosophie. But: théosophie. Siège social: 14, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris.

4 septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Nérac. Amicale sportive de Monheurt. But: éducation physique et basket-ball. Siège social: mairie de Monheurt.

4 septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. L'Union des transports agricoles. But: transports agricoles. Siège social: chez M. A. Lagache, Saint-Rémy-au-Bois.

5 septembre 1950. Déclaration à la préfecture de la Vienne. Amicale Saint-Gabriel de Curzay-sur-Vonne. But: maintien des relations amicales et défense de l'école libre catholique. Siège social: école Saint-Gabriel, Curzay-sur-Vonne.

5 septembre 1950. Déclaration à la préfecture de police. Association sportive Folle-Méricourt. But: pratique des sports. Siège social: 40, rue du Terrage, à Paris.

5 septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Langres. Société de chasse de Faverolles. But: répression du braconnage et repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Faverolles.

5 septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. Lus Pescosis. But: répression du braconnage fluvial. Siège social: chez M. le maire de Montbrun.

7 septembre 1950. Déclaration à la préfecture de la Charente. Association paroissiale du Gond-Pontouvre. But: construction d'une église paroissiale au Gond-Pontouvre. Siège social: chez M. Pierre Régnier, chemin du Petit-Vouillac, Gond-Pontouvre.

7 septembre 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Vouziers. Les